
Adresse de la société populaire de Villefagnan (Charente) qui applaudit au triomphe de la vertu sur le crime et annonce divers dons patriotiques, lors de la séance du 23 floréal an II (12 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Villefagnan (Charente) qui applaudit au triomphe de la vertu sur le crime et annonce divers dons patriotiques, lors de la séance du 23 floréal an II (12 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) pp. 268-269;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_26628_t1_0268_0000_12

Fichier pdf généré le 30/03/2022

3

Le conseil-général de la commune de Nancy (1) applaudit aux grandes mesures que vient de prendre la Convention pour sauver la liberté.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Nancy, 16 flor. II] (3).

« Représentans d'un peuple libre,

Quand votre sagesse est parvenue à déjouer des complots liberticides d'autant plus dangereux qu'ils étaient ourdis par des hommes que la France entière se plaisait à considérer comme les plus zélés défenseurs de sa liberté, quand votre énergie que rien n'ébranle vient de frapper de la massue nationale des conspirateurs que l'indignation publique a poursuivis jusque sous le glaive vengeur, le conseil général de la commune de Nancy, applaudissant à vos travaux et à notre incorruptible fermeté et à votre constance, vous félicite des nouveaux droits que vous acquérez chaque jour à l'admiration, à l'estime et à la reconnaissance publiques. Continuez à poursuivre les traîtres sous quelque masque qu'ils se déguisent et à assurer le règne de la liberté et de l'égalité par celui des vertus que vos sages leçons doivent faire germer dans tous les cœurs et dont le peuple français doit donner l'exemple à l'univers. S. et F. »

HATTONVILLE (*maire*), COSSON, CROIZIER, DARSAUT, Salomon MOGUE LÉVY, MUNIEN, MARTIN, BOURGEOIS [et 12 signatures illisibles].

4

Les administrateurs du district de Mont-de-Marsan annoncent à la Convention qu'il ont reçu, jusqu'à ce jour, 332 marcs d'argenterie, une grande quantité d'autres matières métalliques, de linge, etc., provenant des églises de leur arrondissement, et que des biens des émigrés estimés 270 281 liv. 7 s. 4 d., ont été vendus 514 754 liv. 3 s. 4 d.

Insertion au bulletin, renvoi de l'adresse au Comité des domaines nationaux (4).

5

Le substitut de l'agent national près le district de Sens écrit qu'il a fait passer les dons patriotiques faits par différentes communes. Ils consistent en 439 chemises, 50 paires de souliers, 8 paires de bas de laine, 6 paires de bas de fil ou de coton, 1 culotte, 3 paires de guêtres de drap,

(1) Meurthe. Aujourd'hui Meurthe-et-Moselle.

(2) P.V., XXXVII, 163. B⁴ⁿ, 24 flor. (1^{er} suppl^t) et 25 flor.; J. Paris, n° 501.

(3) C 302, pl. 1097, p. 7.

(4) P.V., XXXVII, 163. B⁴ⁿ, 24 flor. (2^e suppl^t); J. Fr., n° 596; J. Sablier, n° 1314; J. Paris n° 501; C. Eg., n° 633; M.U., XXXIX, 376; J. Perlet n° 601.

2 habits d'uniforme, 14 cols, 34 draps, 10 serviettes et autres objets; plus, 70 liv. 10 s. en assignats.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Sens, 17 flor. II] (2).

« Citoyen président,

Je t'envoie l'état des dons patriotiques faits par différentes communes du ressort; ces dons que je fais passer à la 4^e commission du commerce et approvisionnement, consistent en 2 caisses et un ballot renfermant [suit la nomenclature des dons énumérés ci-dessus]:

Je joins à la lettre que j'écris à la 4^e commission du commerce et approvisionnement 70 l. 10 s. en assignats provenant également de dons patriotiques.

Les tyrans pourront-ils jamais vaincre un grand peuple qui joint la valeur, à la vertu, pour lequel les sacrifices sont des jouissances. S. et F. »

BACQUARD.

6

La Société populaire de Villefagnan (3) applaudit au triomphe de la vertu sur le crime; et elle invite la Convention à rester à son poste, elle annonce en outre avoir fait passer aux défenseurs de la patrie 323 chemises, 323 liv., 10 paires de bas et 3 paires de souliers.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

[Villefagnan, 8 germ. II] (5).

« Citoyens représentants,

Le crime ne peut lutter longtemps avec la vertu, il est toujours terrassé, et celle-ci triomphe toujours. Ils ne sont plus, ces scélérats, ces odieux conspirateurs, ces nouveaux Catilinas et Lentulus, ces Cethegus. Sentinelles vigilantes, vous avez découvert leurs projets liberticides. Vengeurs du peuple, dépositaires de ses droits et de la justice, vous vous êtes indignés, et du haut de la Montagne, vous avez lancé sur ces traîtres les foudres dont vous arma notre souverain. Chaque jour nous applaudissons à vos mesures et vos travaux. Nouveaux Hercules, vous avez terrassé le royalisme; le fédéralisme n'est plus, le fanatisme expire. La vertu, la probité, la justice, voilà nos idoles, voilà vos bienfaits, assurez nous-les, restez à votre poste et vous vivrez toujours dans nos cœurs.

Quelques tyrans ligués, jaloux de la gloire des français, souillent encore notre territoire; ils nous destinent des fers, mais des citoyens, sortis de ce département que vous avez dit 4 fois avoir bien mérité de la patrie, partant en grand nombre brûlent d'amour pour elle, ils veulent

(1) P.V., XXXVII, 163. B⁴ⁿ, 24 flor. (2^e suppl^t); J. Univ., n° 1634; J. Sablier, n° 1314.

(2) C 302, pl. 1086, p. 20.

(3) Et non Ville-Fagneau, Charente.

(4) P.V., XXXVII, 163. B⁴ⁿ, 24 flor. (2^e suppl^t) et 25 flor.

(5) C 302, pl. 1086, p. 19.

vaincre ou mourir. La Société populaire de cette commune, voulant seconder leurs efforts, a fait une collecte : elle donne aux défenseurs de la patrie 323 chemises, 323 livres en argent, 10 paires de bas et 3 paires de souliers.

Citoyens représentants, les citoyens partis de notre canton et ceux qui en partent encore pour les frontières, les uns sont nos enfans, les autres sont nos voisins, nos frères, nos amis; notre vœu serait de leur distribuer les dons que nous avons recueillis, nous vous demandons de nous autoriser à faire cette distribution en leur faveur, si toutefois les besoins de nos autres frères d'armes ne sont pas plus urgents. Sous peu notre commune joindra à ses premiers dons son offrande en salpêtre; nos concitoyens y travaillent tous les jours d'un zèle infatigable parce que tous les jours, ils jurent l'unité et l'indivisibilité de la République.»

OUINET (*présid.*), FORÈS (*secrét.*).

7

Les administrateurs du district de Verneuil (1) ont fait parvenir à Paris 431 marcs 2 onces 8 gros d'argenterie avec une petite croix d'or, 8796 liv. de cuivre, 55 546 liv. de métal de cloches, 269 liv. d'étain, et 5 025 liv. de plomb. Ils invitent la Convention à rester à son poste.

Insertion au bulletin, renvoi de l'adresse à l'administration des domaines nationaux (2).

8

Le maire de la commune de Dugny (3), au nom des habitans de cette commune, félicite la Convention d'avoir frappé les conspirateurs; l'invite à demeurer à son poste, et lui annonce l'envoi de plusieurs pièces d'argenterie, d'une quantité considérable de cuivre, de linge, de métal de cloches, de fer, de 138 chemises, 33 paires de bas, 25 paires de souliers, 20 sacs, 2 draps, 4 couvertures, 2 capotes, 1 pantalon, de la charpie, etc. 3 ci-devant croix de Saint-Louis avec leurs brevets.

La mention honorable, l'insertion au bulletin, sont décrétées (4).

[*Dugny, 28 germ. II*] (5).

« Citoyen président et Citoyens représentants,

Chargé de la part de mes concitoyens de vous féliciter en leur nom sur vos immortels travaux,

Je m'empresse, Citoyens, à vous témoigner que nous avons appris avec horreur que d'infâmes scélérats avaient conçu l'abominable projet de rétablir les tyrans et la tyrannie. Continuez glorieusement votre ouvrage et restez à votre poste jusqu'à ce que la République

(1) Eure.

(2) P.V., XXXVII, 163. Bⁱⁿ, 25 flor.; *J. Univ.*, n° 1634; *J. Sablier*, n° 1314.

(3) Meuse.

(4) P.V., XXXVII, 164. Bⁱⁿ, 24 flor. (2^e suppl^t) et 25 flor.; *J. Univ.*, n° 1634.

(5) C 302, pl. 1086, p. 18.

immortelle soit affermie sur les bases inébranlables de la justice et des vertus. Purifiez, frappez et exterminiez tous ces conspirateurs et ces traîtres qui peuvent nous faire perdre la liberté, l'égalité et l'indivisibilité de la République. Qu'ils subissent, ces scélérats le sort que mérite leur trahison.

C'est dans ces sentiments, Citoyens, que mes collègues et moi ainsi que toute notre commune, vous prient de recevoir ses hommages. L'univers vous contemple et vous serez à jamais immortalisés dans nos cœurs.

Pour moi, Citoyens représentants, qui demeure inviolablement attaché à mon poste et au serment que j'ai fait d'y mourir en soutenant l'égalité et la liberté de tout mon pouvoir, et de reconnaître la République une et indivisible.

Je joins à cette lettre, Citoyens représentants, l'état des dons et offrandes que notre commune a faits à la patrie, sçavoir :

Un beau soleil en argent, 2 calices avec leurs patènes, un ciboire en vermeil, une boëtte pour les huiles. Beaucoup de cuivre; tous les ornemens qui servirent au culte ainsi que le linge en grande quantité; 2 cloches pesant au moins 4000 livres. Leurs ferments (*sic*), tous les fers comme balustrades, portes Christ et croix de fer. 138 chemises, 33 paires de bas, 25 paires de souliers, 20 sacs de toile, 1 paire de draps, un paquet de charpie, 4 couvertures de laine, 2 capotes, 1 pantalon, 3 croix des cy-devant St-Louis avec leurs brevets

Vive à jamais la République, vive l'immortelle Montagne, vive la Convention nationale.»

STEELE (*maire*).

9

La Société populaire de la Tour-de-France (1) applaudit à l'énergie de la Convention, au décret sur les hommes de couleur, et l'invite à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[*La Tour-de-France, s.d.*] (3).

« Citoyens Législateurs,

La Société régénérée de la commune de la Tour-de-France vous adresse ses félicitations, pour avoir déjoué par votre sagacité l'affreux complot des traîtres qui ont osé attenter à la liberté et à la souveraineté du peuple dans la personne de ses représentants.

Législateurs, restez fermes à votre poste et que le grand exemple de la justice nationale que vous allez faire tomber sur les têtes coupables apprenne encore aux tyrans coalisés et à tous leurs suppôts esclaves que tous leurs efforts iront désormais se briser contre l'énergie républicaine comme une vague impuissante qui lutte continuellement contre la Montagne.

La Société a lu avec satisfaction votre décret relatif à l'abolition de l'esclavage des nègres; cette réunion avec des frères entre lesquels et nous, des siècles barbares avaient mis une ligne de démarcation, nous prouve, Législateurs, combien vous êtes amis de l'humanité.

(1) Pyrénées-Orientales.

(2) P.V., XXXVII, 164. Bⁱⁿ, 25 flor.

(3) C 303, pl. 1112, p. 2, 3.